

Comité consultatif d'urbanisme

Appel de candidatures



Le CCU est un organisme mandaté par le conseil municipal pour donner des avis et des recommandations en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Entre autres, ses membres:

- ✓ étudient les demandes de dérogations mineures et rédigent des recommandations pour le conseil municipal;
- ✓ prennent connaissance des motifs d'une demande de changement de zonage et s'interrogent sur les impacts potentiels sur les secteurs avoisinants;
- ✓ suggèrent des modifications au règlement de zonage ou aux autres règlements d'urbanisme dans le but d'apporter certaines améliorations.



Le CCU se réunit à huis-clos quatre à cinq fois par année, dépendamment des demandes déposées, et est composé de trois élus et de quatre résidents de la municipalité. L'inspecteur municipal y participe également (sans droit de vote).

Les personnes intéressées à s'impliquer bénévolement sur ce comité pour un mandat d'un an doivent faire parvenir une lettre de motivation à l'attention de la direction générale, Stéphane Chagnon, **au plus tard le 6 janvier 2022**, par courriel (direction@saint-epiphane.ca).

